

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 17 décembre 2020 à 19h00

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 11 décembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 36

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 41

Etaient présent(e)s :

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECCLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absent excusé :

M. BOONAERT Jean-Philippe, procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie.
Mme LORPHELIN Martine, procuration à M. LORIDAN Bernard,
Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. HENNEON François-Xavier,
Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M. FICHEUX Bruno,
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. DEHAENE Michel.

Absent :

M. PARENT Michael.

Secrétaire de séance : Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Délibération n°2020D108 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Désignation d'un représentant au sein du Conseil d'administration des Etablissements publics locaux d'Enseignements.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Le Vice-Président expose au Conseil :

Considérant la modification de la représentativité des collectivités territoriales au sein du Conseil d'Administration des EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignements) conformément au décret n° 2014-1236 du 24 octobre 2014 ;

Considérant les sollicitations des directions du lycée Val de Lys et du collège Henri DUREZ, il est proposé de désigner un représentant au sein de la Communauté de communes Flandre Lys au sein des Conseils d'Administration des Etablissements Publics Locaux du

- Collège Henri DUREZ
- Lycée Val de Lys d'Estaires.

A ce jour, Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur FICHEUX en tant représentant CCFL au Conseil d'administration du Collège Henri DUREZ et Madame LORPHELIN en tant représentante CCFL au Conseil d'administration du Lycée Val de Lys d'Estaires.

Il est fait appel à d'autres candidats. Pas d'autres candidats

Ainsi, ont été élu Monsieur FICHEUX (41 voix) en tant représentant CCFL au Conseil d'administration du Collège Henri DUREZ et Madame LORPHELIN (41 voix) en tant représentante CCFL au Conseil d'administration du Lycée Val de Lys d'Estaires.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

